

JAN LAZAR
Université d'Opole
ORCID : 0000-0002-2436-7152
Université d'Ostrava
ORCID : 0000-0002-2274-7901
janlazar@email.cz

La perception des rectifications orthographiques de 1990 : quelle connaissance auprès des étudiants polonais

The Perception of the Orthographical Corrections of 1990: Knowledge among Polish Students

Abstract

The study is focused on the perception of the French spelling reform of 1990 by Polish students. The aim is to ascertain to what extent Polish students are familiar with the most recent spelling changes, which will also allow us to see if the new orthography is taught in the Polish cultural context. For this purpose, a linguistic survey among the students at the departments of Romance studies in Poland was conducted. The respondents were asked to write a dictation containing selected expressions which have had two possible spellings since 1990. The presentation of the obtained results is an integral part of this paper.

Keywords: Orthography, perception, Polish student

Mots-clés : Orthographe, perception, étudiant polonais

1. Introduction

L'invention de l'écriture est un évènement important pour la société humaine, puisqu'elle a permis à l'homme de noter sa production orale. Il faut se rendre compte que les premiers systèmes d'écriture sont tous nés dans les mêmes conditions. Dès que les gens commençaient à s'installer dans les premières

viles, ils ressentait le besoin de codifier à jamais leur production orale. L'un des plus vieux systèmes graphiques s'est développé en Basse Mésopotamie (entre 3400–3200 av. J.-C) et il s'est répandu dans le Proche-Orient ancien, avant de disparaître dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. Ce premier système orthographique, appelé l'écriture cunéiforme, combinait la notation phonétique avec la notation pictographique. Aujourd'hui on distingue 3 types d'alphabet – pictographique, idéographique et phonétique.

La langue française se sert de l'alphabet phonétique dont l'objectif est de coder des sons du langage. Pour représenter ses 36 phonèmes, la langue française utilise seulement 26 lettres, ce qui nous montre qu'il y a une discordance évidente entre l'écrit et l'oral (Anis 1981 : 10). Si on compare le système graphique et phonologique du français, on peut constater qu'il contient peu de mots qui imitent avec précision et économie la prononciation d'un mot. Il est possible de retrouver quelques exemples comme les mots *ami* ou *il*, mais il faut avouer qu'une telle économie est plutôt rare en français (Catach 1980 : 98). Il en résulte que l'orthographe française est considérée comme très opaque où les graphèmes ne correspondent pas aux phonèmes. Il va de soi que l'opacité de l'orthographe française complique considérablement son apprentissage ainsi que sa bonne maîtrise. Si on observe plus en détail l'orthographe française, on peut lui attribuer 4 caractéristiques essentielles, elle est historique (elle garde beaucoup de graphies correspondant à des états antérieurs de la langue), elle est étymologique (elle contient un grand nombre de lettres qui ont été introduites en imitant le latin), elle est morphologique (elle nous donne à l'écrit des indications des catégories morphologiques) et elle est discriminative (elle assure la distinction graphique des homophones). L'Académie française a déjà adopté plusieurs réformes pour réduire l'opacité de l'orthographe française, mais elles n'ont jamais abouti à l'état qui pourrait satisfaire ses usagers. De nombreux linguistes ne cessent critiquer l'opacité ainsi que l'irrégularité de certaines règles de notation (Catach, Gruaz, Dupriez 1986 : 25). La dernière réforme de l'orthographe provient de 1990 et son objectif était d'éliminer certaines anomalies et bizarreries qui compliquaient l'écriture française. Malheureusement, ces rectifications ne sont que recommandées et nous observons que l'emploi de l'orthographe traditionnelle reste toujours assez répandu en France, y compris dans les manuels de FLE (Français langue étrangère). Nous émettons donc l'hypothèse qu'un apprenant polonais de la langue française emploie en grande majorité les graphies traditionnelles et sa connaissance de nouvelles variantes orthographiques ne reste que très sommaire. Le dessin principal de notre étude est de confirmer ou de réfuter cette hypothèse dans le contexte de l'enseignement universitaire en Pologne. Avant de passer à la présentation détaillée des réformes orthographiques, il nous semble utile de brièvement rappeler l'évolution de l'orthographe française.

2. Cadre théorique – aperçu historique sur l'orthographe

Si on observe l'ancien français, on peut constater qu'il a bénéficié au début d'une certaine clarté de l'orthographe latine, ce qui veut dire que les lettres employées imitaient parfaitement la production orale (Cohen 1987 : 94). Malheureusement, on n'a pas eu l'idée d'inventer de nouvelles lettres pour distinguer les sons qui s'étaient différenciés en français. Ainsi, la lettre *g* devant *i* et devant *o* reste même, quoiqu'elle représente deux phonèmes différents. Par ce manque d'esprit d'innovateur, l'orthographe française était viciée dès le début. Très tôt on observe une tendance à introduire des lettres parasites du

point de vue de prononciation, ce qui a encore augmenté la discordance de l'orthographe par rapport à la prononciation. L'abondance des mots savants, le sentiment d'intimité entre le latin et le français, on eut une autre conséquence grave sur l'évolution de l'orthographe française (Cohen 1987 : 150). On a commencé à restituer les doubles consonnes dans les mots qui les avaient perdues. Le mot *bel* devint donc *belle* d'après le modèle latin *bella*, le mot *flame* commença à s'écrire *flamme* pour se rapprocher du mot latin *flamma*. En ce qui concerne les voyelles, on préféra utiliser *ai* à *e*, ce qui change la graphie du mot *fet* en *fait*. Pourtant, il faut souligner que l'orthographe proprement dite n'existait pas encore et plusieurs variantes graphiques figuraient dans le même texte. C'est surtout la période du 18^{ème} siècle qui a fait naître les règles essentielles de l'orthographe française comme on le connaît aujourd'hui. Néanmoins, à partir du même moment, on observe aussi des tendances réformatrices qui visent à simplifier le code graphique du français. C'est surtout l'Académie française, la fameuse institution fondée par Richelieu, qui est derrière tous les aménagements orthographiques de la langue française. C'est aussi le cas pour la dernière réforme orthographique datée de 1990. Vu qu'elle fait l'objet de notre étude, nous jugeons nécessaire de la présenter plus en détail dans le paragraphe suivant.

3. La réforme orthographique de 1990

En 1989, Michel Rocard, premier ministre de la France, met en place le Conseil supérieur de la langue française qui devrait proposer des régularisations sur quelques points problématiques (notamment les traits-d'union, le pluriel des mots composés, l'accent circonflexe, le participe passé et diverses anomalies). Le CSLF (Conseil supérieur de la langue française) met donc en place un groupe d'experts, présidé par le linguiste Bernard Cerquiglini, qui se donne pour mission de dresser un rapport d'aménagements qui élimineront toutes les anomalies et absurdités de l'orthographe française (Lazar – Mudrochová 2020 : 2). Les rectifications orthographiques proposées par CSLF reçoivent un avis favorable de l'Académie française et elles sont officiellement présentées au Premier ministre dans le document administratif appelé « Journal officiel de la République française, n. 100 du 6 décembre 1990 ». Nous allons essayer de les résumer dans quelques tableaux récapitulatifs.

Les numéraux composés sont systématiquement reliés par des traits d'union.

Orthographe traditionnelle	Orthographe réformée
Vingt et un	Vingt-et-un

2. Dans les noms composés de la forme verbe + nom ou préposition + nom, le second élément prend la marque du pluriel seulement et toujours lorsque le mot est au pluriel.

Orthographe traditionnelle	Orthographe réformée
Des après-midi	Des après-midis

3. Emploi de l'accent grave (au lieu de l'accent aigu) dans un certain nombre de mots, ainsi qu'au futur et au conditionnel des verbes qui se conjuguent comme *céder*.

Orthographe traditionnelle	Orthographe réformée
Événement	Évènement

4. L'accent circonflexe disparaît sur *i* et *u*. On le maintient néanmoins dans les terminaisons verbales du passé simple, du subjonctif et dans cinq cas d'ambiguïté.

Orthographe traditionnelle	Orthographe réformée
Coût	Cout

Les mots dans lesquels le circonflexe est conservé parce qu'il apporte une distinction de sens utile sont : les adjectifs masculins singuliers *dû*, *mûr* et *sûr*, *jeûne(s)* et les formes de *croitre* qui, sans accent, se confondraient avec celles de *croire* (*je crois*, *tu crois*, etc.).

5. Les verbes en *-eler* ou *-eter* se conjuguent comme *peler* ou *acheter*. Les dérivés en *-ment* suivent les verbes correspondants. Exceptions : *appeler*, *jeter* et leurs composés.

Orthographe traditionnelle	Orthographe réformée
Tu épousetteras	Tu épousèteras

6. Les mots empruntés forment leur pluriel comme les mots français et sont accentués conformément aux règles qui s'y appliquent.

Orthographe traditionnelle	Orthographe réformée
Des matches	Des matchs

7. La soudure s'impose dans un certain nombre de mots. En particulier dans les mots composés de *contr(e)-* et *entr(e)-* ; dans les mots composés de *extra-*, *infra-*, *intra-*, *ultra-* ; dans les mots composés avec des éléments « savants » (*hydro-*, *socio-*, etc.) ; dans les onomatopées et dans les mots d'origine étrangère.

Orthographe traditionnelle	Orthographe réformée
Extra-terrestre	Extraterrestre

8. Les mots en *-olle* et les verbes en *-otter* (et leurs dérivés) s'écrivent respectivement *-ole* et *-oter*. Exceptions : *colle*, *folle*, *molle* et les mots de la même famille qu'un nom en *-otte* (comme *botter*, de *botte*).

Orthographe traditionnelle	Orthographe réformée
Frisotter	Frisoter

9. Pour montrer la prononciation du *u*, le tréma est, dans les mots comportant *-guë-* et *-gui-*, déplacé sur cette lettre et dans les mots comportant *-geure-*, ainsi qu'avec le verbe *arguer*, rajouté à cette lettre.

Orthographe traditionnelle	Orthographe réformée
Aiguë	Aigüe

10. Le participe passé de *laisser* suivi d'un infinitif est invariable (à l'image de *faire*).

Orthographe traditionnelle	Orthographe réformée
Elle s est laissée maigrir	Elle s est laissé maigrir
Je les ai laissés partir	Je les ai laissé partir

Ajoutons qu'il y a, en outre, une soixantaine de modifications orthographiques isolées dont l'objectif est d'éliminer toutes les anomalies. Mentionnons quelques exemples :

Orthographe traditionnelle	Orthographe réformée
Oignon	Ognon
Nénuphar	Nénufar
Asseoir	Assoir

4. Méthodologie de recherche

Dans le but d'étudier les tendances actuelles concernant le choix de l'orthographe privilégiée, dans le contexte de l'enseignement du français langue étrangère (FLE) au niveau universitaire en Pologne, nous avons décidé de proposer une dictée, composée des dix items au sein desquels nous avons placé quatorze éléments présélectionnés (en gras ci-dessous).

1. **Trente et un (trente-et-un)** candidats ont été retenus sur **cinq cents (cinq-cents)** qui postulaient ces postes.
2. Tous **les après-midi (les après-midis)**, je les passais assis sur un banc dans un parc à regarder les nuages se déplacer au-dessus de ma tête.
3. La COP 21 a été **un événement (un évènement)** crucial, espérons que l'accord signé régulera le taux d'émission de CO2 dans les pays participants.
4. **Il paraît (il parait)** que cette décision **entraînera (entraînera)** **un coût (un cout)** supplémentaire inutile.

5. *La tempête de neige Jonas a paralysé la circulation à New-York, la neige **s'amoncelle** (**s'amoncèle**) dans les rues de la ville.*
6. *Nous devons préparer quelques **sandwiches** (**sandwichs**) avant de partir, n'est-ce pas ?*
7. ***Le week-end** (**le weekend**) prochain, à Paris, se tiendra une conférence consacrée au développement du secteur **agro-alimentaire** (**agroalimentaire**) en France.*
8. *Cette réponse, franchement, je la trouve **ambiguë** (**ambigüe**).*
9. *Elle s'est **laissée** (**laissé**) aller en s'exprimant ainsi, c'est inacceptable.*
10. *Sais-tu comment hacher finement **un oignon** (**un ognon**) au couteau ?*

Ces éléments qui nous intéressent tout particulièrement renvoient aux règles et aux graphies revues en 1990 et présentées dans le chapitre 3.

Le choix méthodologique de la dictée mise en œuvre répond en effet à notre souci que les graphies convoitées soient aussi spontanées que possible : a) nous n'avons pas souhaité de dicter les mots séparés aux étudiants, dépourvus de leur contexte de communication minimal ; b) nous n'avons pas voulu proposer le choix entre deux formes orthographiques acceptables ; c) nous n'avons pas non plus dévoilé le vrai objectif de notre étude aux personnes testées. Bref, toutes ces mesures ont été prises pour ne pas focaliser l'attention des étudiants aux éléments clés de la dictée afin d'éviter de suggérer quelconque choix orthographique.

Dans le but d'avoir une vision plus large (au niveau national) de l'état de l'acquisition des règles orthographiques (des graphies) données, six grandes universités polonaises ont participé à notre étude (dans l'ordre alphabétique) : Université de Łódź, Université d'Opole, Université de Poznań, Université de Silésie, Université de Varsovie et Université de Wrocław. Au total 196 étudiants (femmes et hommes), tous volontaires, ont été invités à faire notre dictée. Elle a été réalisée en pratique par des enseignants responsables des cours d'expression écrite au sein des universités participant à notre enquête. D'une manière consciente, nous avons dédié cette dictée aux étudiants de niveau avancé (à partir du niveau B2 selon le CERCL), car nous avons estimé qu'ils étaient plus autonomes dans le choix de l'orthographe privilégiée. Il s'agissait notamment des étudiants en licence qui ont participé à notre enquête. Il faut aussi préciser que le niveau B2 correspond habituellement à la troisième année d'études.

5. Analyse des résultats

Nous présentons les premiers résultats en chiffres qui nous permettront d'esquisser quelques tendances actuelles concernant le choix de l'orthographe privilégiée dans le milieu universitaire en Pologne formant les spécialistes de FLE (entre autres traducteurs, interprètes, enseignants, ou encore responsables de la politique linguistique), sans pour autant aspirer à tirer des conclusions définitives sur les fruits qu'ont portés des rectifications orthographiques proposées par le Conseil supérieur de la langue française en 1990.

Sur le graphique ci-dessous nous avons visualisé chaque fois deux graphies officiellement acceptées depuis 1990, accompagnées de chiffres indiquant le nombre de personnes qui ont fait le choix de cette

orthographe. Troisième indicateur, *autre*, présente le nombre de personnes qui n'ont respecté aucune graphie officiellement catégorisée comme correcte.

Graphique 1 : Nombre de réponses par catégorie *nouvelle orthographe/ancienne orthographe/autre* de tous les éléments testés.

Exemple	Orthographe traditionnelle	Orthographe réformée	Autre (graphie incorrecte)
trente et un (trente-et-un)	23%	19%	58%
cinq cents (cinq-cents)	71%	20%	9%
les après-midi (les après-midis)	35%	63%	2%
un événement (un évènement)	61%	11%	28%
il paraît (paraît)	73%	20%	7%
entraînera (entraînera)	48%	17%	35%
la neige s'amoncelle (s'amoncèle)	41%	15%	44%
quelques sandwiches (sandwichs)	57%	23%	20%
le week-end (le weekend)	67%	32%	1%
agro-alimentaire (agroalimentaire)	69%	21%	10%
ambiguë (ambigüe)	13%	23%	64%
elle s'est laissée (laissé) aller	46%	27%	27%
un oignon (un ognon)	65%	8%	27%

5.1. Écriture des nombres

Trente et un (trente-et-un) candidats ont été retenus sur cinq cents (cinq-cents) qui postulaient ces postes.

Selon les rectifications de 1990 l'usage du trait d'union serait étendu aux numéros formant un nombre complexe. D'après nos résultats, 19 % des étudiants ont choisi de noter *trente-et-un* avec le trait d'union, 23 % sans trait d'union, et plus de la moitié, car 58 % des étudiants, ne savaient pas l'écrire correctement. En ce qui concerne *cinq cent (cinq-cent)*, la majorité des étudiants, car 71 %, ont choisi la forme *cinq cents* sans trait d'union. On peut en déduire que l'usage du trait d'union n'est pas systématique et les apprenants ressentent la nécessité de l'employer plutôt avec les chiffres bas.

5.2. Pluriel des noms composés

Tous les après-midi (les après-midis), je les passais assis sur un banc dans un parc à regarder les nuages se déplacer au-dessus de ma tête.

Pour le singulier et le pluriel des noms formés de *verbe + nom* et de *préposition + nom*, les auteurs des rectifications proposent une seule règle. Ces noms devraient être traités comme des substantifs ordinaires et prendre la marque finale du pluriel sur le second élément quand ils seront au pluriel (*un après-midi* sans *s* et *des après-midis* avec *s*). Il s'agit d'une modification qui simplifie considérablement la formation des noms composés au pluriel. Les étudiants étrangers se sont sentis souvent perdus en observant que le *-s* final n'est pas ajouté à tous les substantifs composés (p.ex. *un couvre-lit/des couvre-lits* X *un après-midi/des après-midi*). Et nous pouvons constater que la plupart des étudiants polonais, environ 63 %, ont choisi d'écrire *après-midi* au pluriel avec un *s*, et 35 % des étudiants n'ont pas utilisé cette marque du pluriel, ce qui confirme notre hypothèse que l'écriture d'un *-s* semble plus logique pour les étudiants étrangers.

5.3. Usage des accents grave et aigu sur la lettre e

La COP 21 a été un événement (un évènement) crucial, espérons que l'accord signé régulera le taux d'émission de CO2 dans les pays participants.

Quant à l'usage des accents grave et aigu sur la lettre *e* (en accord avec la prononciation), les rectifications auraient pour le but de modifier l'accent d'un certain nombre de mots qui ont échappé à la régularisation de l'Académie dans le passé. Cependant, d'après nos résultats, en ce qui concerne le choix de mettre l'accent grave ou aigu sur la deuxième lettre *e* du mot *événement*, 61 % des personnes ont privilégié l'accent aigu et seulement 11 % ont fait le choix de l'orthographe proposée dans le Journal officiel de 1990, à rappeler *èvenement*. Il s'ensuit que cette réforme ne semble pas trop logique aux étudiants étrangers et ils ne sont pas capables de percevoir la motivation phonétique de la rectification proposée.

5.4. Emploi de l'accent circonflexe

Il paraît (il parait) que cette décision entraînera (entraînera) un coût (un cout) supplémentaire inutile.

Le Conseil supérieur suggère de conserver l'accent circonflexe sur les lettres *a*, *e*, *o*, par contre celui-ci peut être supprimé sur les lettres *i* et *u*, sauf dans certains cas où il est utile (quelques cas d'homographie, la terminaison verbale du passé simple et du subjonctif imparfait et plus-que-parfait). Selon les résultats de notre dictée, pour le verbe *paraître*, 73 % des étudiants ont écrit *il paraît* avec l'accent circonflexe. Dans le cas du verbe *entraîner*, 48 % ont également décidé de mettre l'accent circonflexe et 17 % des étudiants ont choisi l'orthographe sans accent. En ce qui concerne le mot *coût*, à notre surprise, il y a eu une confusion entre le mot *coût* et *coup*. Nous supposons que les étudiants n'aient pas réfléchi, n'aient pas compris le sens de cette phrase. Par conséquent, les résultats ne sont pas du tout révélateurs de quelque tendance et nous ne pouvons pas les prendre en considération. Vu le pourcentage élevé d'usage de l'accent circonflexe, il est possible de constater qu'il est perçu comme un symbole de l'orthographe française auquel il est difficile de renoncer. Du point de vue historique, l'accent circonflexe marque la disparition de la lettre *-s*. A titre d'exemple, nous pouvons mentionner les mots comme *teste* > *tête*, *feste* > *fête* ou *fenestre* > *fenêtre*. A l'époque actuelle, il n'a pas trop d'utilité, mais comme le montre notre dictée, les étudiants préfèrent conserver le « chapeau chinois » dans les textes rédigés.

5.5. Graphie du e ouvert dans la conjugaison des verbes en *-eler*

La tempête de neige Jonas a paralysé la circulation à New-York, la neige s'amoncelle (s'amoncèle) dans les rues de la ville.

En l'occurrence, il y a au niveau de la graphie deux possibilités de marquer le son *e ouvert* dans la conjugaison des verbes en *-eler* et *-eter*, soit le redoublement de la consonne, soit l'accent grave sur la lettre *e* suivi d'une consonne simple. Le journal officiel propose de généraliser la deuxième solution. Pourtant, sur l'exemple du verbe *s'amonceler*, nous constatons que seulement 15 % des étudiants ont choisi cette orthographe, contre 41 % qui ont préféré le redoublement de la consonne, le tiers restant (44 %) ont rencontré des difficultés orthographiques et n'ont respecté aucune graphie acceptable. Nous pouvons expliquer le pourcentage élevé des graphies incorrectes notamment par la difficulté du mot *s'amonceler* dont la maîtrise appartient plutôt au niveau avancé.

5.6. Singulier et pluriel des mots empruntés

Nous devons préparer quelques sandwiches (sandwichs) avant de partir, n'est-ce pas ?

D'après les recommandations, les noms ou adjectifs d'origine étrangère devraient avoir un singulier et un pluriel réguliers : *un ravioli – des raviolis ; un jazzman – des jazzmans ; un graffiti – des graffitis*. Ces mots formeraient régulièrement leur pluriel avec un *-s* non prononcé (exemple : *des matchs, des lands*). Sur l'exemple du mot *sandwich* (au singulier), nous pouvons observer que 57 % des étudiants ont écrit *sandwiches* pour marquer le pluriel et seulement 23 % ont noté *sandwichs* avec un *s* au pluriel, en accord avec les rectifications proposées. Il est possible de constater que les étudiants polonais privilégient le pluriel d'origine anglaise *-es* plutôt qu'un simple *-s* qui correspond mieux aux règles morphologiques de la langue française. Nous expliquons ce fait par la connaissance répandue de la langue anglaise qui est habituellement la première langue étrangère enseignée en Pologne. Il serait sans doute intéressant de comparer la réalisation graphique de ce mot auprès des locuteurs natifs.

5.7. Soudure de mots composés

Le week-end (le weekend) prochain, à Paris, se tiendra une conférence consacrée au développement du secteur agro-alimentaire (agroalimentaire) en France.

Il est recommandé également d'écrire soudés les mots composés d'origine latine (par exemple *apriori, vadémécum*) ou étrangère (par exemple *cowboy, hotdog*). Dans notre dictée, nous avons testé le mot *week-end* et nous pouvons constater que 67 % des étudiants ont privilégié l'orthographe avec le trait d'union, contre 32 % qui ont écrit le mot *weekend* soudé. Il faut ajouter le mot *week-end* appartient au vocabulaire de base d'un apprenant. Étant donné que les manuels employés en Pologne privilégient l'orthographe traditionnelle, il n'est pas surprenant de voir la graphie contenant le trait d'union est nettement privilégiée par les apprenants.

Nous avons obtenu le résultat semblable quant à la proposition de soudure des mots composés sur élément « savant », en particulier en *o*, comme c'est le cas du mot *agro-alimentaire*. Il s'est avéré que 69 % des étudiants avaient privilégié la forme avec le trait d'union et 21 % seulement avaient écrit le mot *agroalimentaire* soudé.

5.8. Usage du tréma

*Cette réponse, franchement, je la trouve **ambiguë** (**ambigüe**).*

Selon les rectifications de 1990, il est conseillé de placer le tréma sur la voyelle qui doit être prononcée, car l'usage du tréma pose problème et conduit souvent à des prononciations défectueuses. Nos résultats, en effet, confirment cette difficulté chez les apprenants polonophones, y compris au niveau orthographique, car 64 % des étudiants n'ont pas appris l'orthographe du mot *ambiguë*, 23 % ont réussi à noter *ambigüe* avec le tréma placé sur le *u*, et 13 % seulement ont opté pour l'ancienne orthographe, *ambiguë*. L'écriture correcte du mot *ambiguë* (*ambigüe*) représente donc un vrai obstacle pour les apprenants. Cette difficulté est encore renforcée par l'usage du tréma qui n'existe pas dans le système orthographique polonais et son emploi peut s'avérer problématique.

5.9. Participe passé de *laisser* suivi d'un infinitif

*Elle s'est **laissée** (**laissé**) aller en s'exprimant ainsi, c'est inacceptable.*

Le participe passé du verbe *laisser* suivi d'un infinitif est rendu invariable depuis les rectifications orthographiques de 1990. Pourtant, selon les résultats de notre enquête, 46 % des étudiants ont choisi d'accorder ce participe passé et 27 % seulement ne l'ont pas accordé, le tiers restant n'a respecté aucune orthographe officiellement acceptable. Il faut avouer que l'usage correct de l'accord du participe passé représente une vraie difficulté non seulement pour les apprenants, mais aussi pour les locuteurs natifs. On a déjà observé plusieurs débats sur la simplification de l'accord du participe passé en France. Étant donné qu'il s'agit d'une construction grammaticale compliquée (accord du participe passé suivi d'un infinitif), les apprenants hésitent comment l'écrire correctement, ce qui confirme aussi notre statistique.

5.10. Anomalie (sur l'exemple du mot *oignon/ognon*)

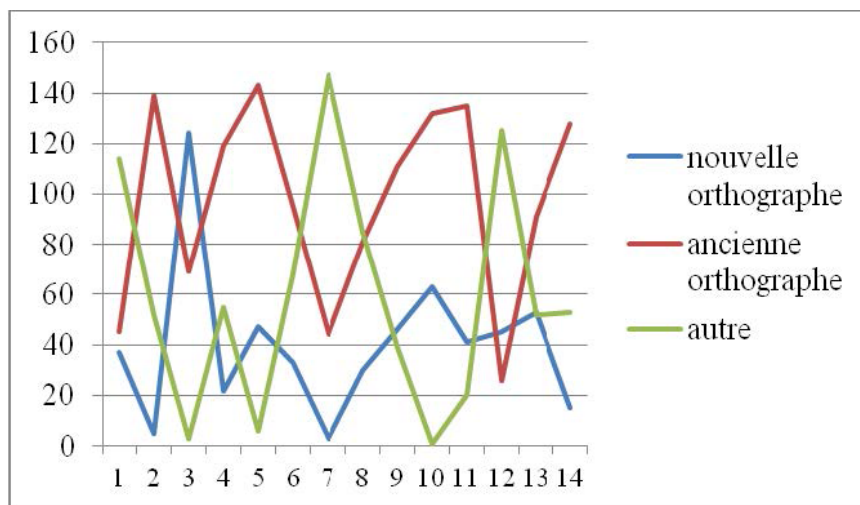
*Sais-tu comment hacher finement **un oignon** (**un ognon**) au couteau ?*

Des rectifications de certaines anomalies proposées par l'Académie en 1975 ont été reprises et complétées en 1990. Sur la liste H du *Journal officiel* de 1990 (p.14) figure entre autres le mot *oignon* dont la nouvelle orthographe proposée est *ognon*. Nos résultats montrent pourtant que la plupart des personnes testées se sont penchées plutôt vers la graphie traditionnelle, car 65 % des étudiants ont écrit *oignon*, 8% seulement ont choisi la graphie *ognon*, et 27 % n'ont pas su noter correctement ce mot, pourtant courant. De nouveau, nous pouvons supposer que la préférence pour l'orthographe traditionnelle est motivée notamment par les manuels qui favorisent les graphies non-reformées. L'apprenant de la langue française fait connaissance de ce mot au début de son apprentissage et il fait confiance au manuel qui lui présente une seule graphie possible.

6. En guise de conclusion

Si nous estimons les statistiques dans l'ensemble, en analysant les quatorze éléments testés (respectant l'ordre d'apparition dans notre dictée), dans les douze cas sur quatorze, nous pouvons constater que c'est

l'orthographe dite « traditionnelle » qui est majoritairement privilégiée par les étudiants polonais, ce que nous pouvons observer sur le schéma ci-dessous.



Graphique 2 : Nouvelle orthographe/ancienne orthographe (statistiques).

Il y a à peine deux exceptions : a) *les après-midis* (numéro 3 sur le schéma), car la plupart des étudiants ont utilisé la marque du pluriel *s* ; b) *ambigüe* (numéro 12 sur le schéma) avec le tréma sur la lettre *u*, dans la mesure où plus d'étudiants ont réussi à l'écrire correctement suivant la rectification proposée, cependant le taux de réussite en général a été exceptionnellement faible dans ce cas-là (à rappeler, 64 % des étudiants n'ont pas su noter *ambigüe/ambigüe* en respectant quelque orthographe officiellement acceptée).

Quelle orthographe privilégier, quelle orthographe enseigner ? Nous nous posons cette question comme enseignants du FLE non natifs en Pologne. *L'ancienne orthographe ? La nouvelle orthographe ?* – non sans réticence, nous décidons d'utiliser consciemment ces termes controversés, car souvent contestés par nos collègues linguistes français, pour susciter un débat plus large. En fait, sur le plan de la didactique du FLE, cette question reste ouverte, d'autant plus que la relation son/graphie en français pose problème en général et la plupart de méthodes de français parues après 1990 disponibles sur le marché éducatif ne respectent pas elles-mêmes (ne serait-ce pas pour l'orthographe des nombres complexes) les rectifications proposées. Il faut aussi ajouter que l'usage des graphies réformées n'est pas répandu en France, ce qui augmente encore la confusion auprès des locuteurs non-natifs. Les directives de l'Académie française nous disent clairement que l'orthographe réformée devrait être privilégiée, mais si on ouvre un quotidien imprimé, on s'aperçoit rapidement que les graphies traditionnelles figurent dans le texte. Il n'est pas souhaitable qu'au cours de l'apprentissage les deux graphies possibles soient présentées aux débutants. Il s'ensuit que les professeurs montrent aux débutants la graphie traditionnelle qui correspond à la graphie présentée dans le manuel employé. Espérons que ce désaccord entre les directives de l'Académie française et l'usage quotidien va bientôt disparaître et les apprenants seront sensibiliser seulement aux graphies rectifiées qui simplifient l'emploi de la langue de Molière.

Bibliographie

218

- « Les Rectifications de l'orthographe » (document administratif du 19 juin 1990). [In :] *Journal Officiel de la République Française*, 06/12/1990. Disponible en ligne 16/11/2023 : https://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rectifications_1990.pdf
- Anis, Jacques (1981) « Écrit/oral : discordances, autonomies, transpositions. » [In :] *Études de linguistique appliquée*, N°42 ; 7–22.
- Anis, Jacques (1983) « Pour une graphématique autonome. » [In :] *Langue française*, N° 59 ; 31–44.
- Anis, Jacques (1988) *L'écriture, théories et descriptions*. Bruxelles/Paris : DeBoeck/Éditions universitaires.
- Catach, Nina (1973) « La structure de l'orthographe française. » [In :] *La recherche*, Vol. 39, N°4 ; 949–956.
- Catach, Nina (1980) *L'orthographe française*. Paris : Nathan.
- Catach, Nina, Claude Gruaz, Daniel Duprez (1986) *L'orthographe française : traité théorique et pratique*. Paris : Nathan.
- Cohen, Marcel (1987) *Histoire d'une langue – Le français*. Paris : Messidor.
- Contant, Chantal (2009) *Grand vadémécum de l'orthographe moderne recommandée : cinq millepattes sur un nénufar*. Montréal : Éditions De Champlain S. F.
- Contant, Chantal, Romain Muller (2009) *Les rectifications de l'orthographe du français*. Bruxelles-Québec : Éditions ERPI et De Boeck-Duculot.
- Dedková, Iva, Jan Lazar (2017) « La nouvelle orthographe : Quel usage dans le milieu universitaire tchèque ? » [In :] *LINGUA VIVA* 25. 2017, roč. XIII, č. 25 ; 22–35.
- Hélix, Laurence (2011) *Histoire de la langue française*. Paris : Ellipses.
- Lazar, Jan (2017) *À propos des pratiques scripturales dans l'espace virtuel : entre Facebook et Twitter*. Ostrava : OU.
- Lazar, Jan, Radka Mudrochová (2020) « Les rectifications orthographiques de 1990 dans l'espace francophone, 30 ans plus tard. » [In :] *Cahiers de Praxématique* 74 ; 1–16.
- Lazar, Jan, Iva Dedkova (2020) « La formation du singulier et du pluriel orthographiques des noms composés faisant l'objet de la dernière réforme de l'orthographe – entre recommandation et application. » [In :] *Cahiers de Praxématique* 74 ; 1–16.
- Lenoble-Pinson, Michèle (2005) « L'usage des recommandations orthographiques en Belgique. » [In :] *Liaisons-AIROÉ, Spécial Renouvo. Le point sur les Rectifications de l'orthographe*, N° 38, P. 9 ; 35–37.
- Lenoble-Pinson, Michèle (2006a) « Les avancées des rectifications en Belgique. » [In :] *Les rectifications orthographiques de 1990. Analyse des pratiques réelles (Belgique, France, Québec, Suisse, 2002–2004)*, coll. *Cahiers de l'Observatoire des pratiques linguistiques*, 1 ; 111–115.
- Lenoble-Pinson, Michèle (2006b) « Diffusion et application des rectifications orthographiques en Belgique. » [In :] *Langues et cité. Bulletin de l'Observatoire des pratiques linguistiques (Paris)*, 7 ; 9

Received:
22/09/2022
Reviewed:
28/11/2022
Accepted:
18/05/2023